PETITION : RETRAIT DE LA CIRCULAIRE SUR LE 11 NOVEMBRE !

Dans une circulaire parue le 2 juillet, le ministre de l'Education Nationale annonce l'instauration à la rentrée 2026 d'une « ***cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les « morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée, publics ou privés sous contrat*** » qui se tiendra ***« au choix de l'établissement, dans les quatre jours précédant ou suivant le 11 novembre.*** ». La circulaire explique que ***« l'École a pour mission de permettre aux élèves de devenir des citoyens conscients de partager une destinée commune ».***

Puis elle précise que cette cérémonie ***« participe de la cohésion nationale, dans un environnement international marqué par des formes renouvelées de conflictualité*** ».

Les directeurs d'école, les chefs d'établissement pourront « ***mobiliser des enseignants*** », mais aussi faire appel à des réservistes opérationnels ou citoyens, des associations du monde combattant, des élus locaux, en particulier le correspondant défense de la commune.

Nous rappelons que les enseignants ont la mission d'enseigner dans le respect de leur liberté pédagogique et non de participer à la militarisation et à l'embrigadement de la jeunesse, qui se décline déjà avec la multiplication des classes Défense et des partenariats entre Education Nationale et armée.

L'école a pour mission d'instruire la jeunesse afin de former des esprits libres et critiques et non d'imposer un endoctrinement patriotique fondé sur une mémoire officielle belliqueuse.

Si l'institution désire que tous les élèves acquièrent une culture commune historique, littéraire et scientifique, le gouvernement doit annuler les 4000 suppressions de postes et créer tous ceux qui sont nécessaires !

Cette nouvelle mesure du gouvernement s'inscrit dans une logique d'embrigadement que nous dénonçons !

C'est pourquoi nous vous invitons à signer la pétition ci-dessous, adressée au Recteur, pour de s'opposer à ce nouveau dispositif.

Les personnels réunis ce 4 septembre 2026 en HMI avec FO et SNES-FSU. (Lycée Vinci Amboise)

Retrait de la circulaire « 11 novembre ».

NOM	Prénom	Qualité	Signature